

En mer, la chute ne prévient pas!



#4 RÉCUPÉRER

#Chutealamer



RÉCUPÉRER



Cette quatrième et dernière brochure est consacrée à la récupération de l'homme à la mer. Dernière étape de la démarche de prévention du risque de chute à la mer, sa réussite tient dans la préparation et l'entraînement régulier de l'équipage. Dans une telle situation d'urgence, chaque marin doit connaître et maîtriser parfaitement son rôle : tâche à exécuter, placement à bord du navire, matériels à mettre en œuvre. Si certains de ces matériels sont disponibles dans la drome de sauvetage du navire, d'autres équipements, non obligatoires, peuvent apporter une aide supplémentaire et faciliter la récupération de l'homme à la mer.

À LIRE ÉGALEMENT :
LES AUTRES BROCHURES
DE LA CAMPAGNE DE
PRÉVENTION



ÉVITER



FLOTTER



LOCALISER



SOMMAIRE

- PROCÉDURE ET EXERCICES DE RÉCUPÉRATION P.4
D'UN HOMME À LA MER
 - RÉDIGER UNE PROCÉDURE
 - RÉALISER DES EXERCICES PÉRIODIQUES

- LES MATÉRIELS DE RÉCUPÉRATION P.6
DE L'HOMME À LA MER
 - MATÉRIELS DE SÉCURISATION
 - DRONES D'ASSISTANCE ET DE SAUVETAGE
 - MATÉRIELS DE LIAISON
 - MATÉRIELS DE REPÊCHAGE
 - MATÉRIELS DE REMONTÉE À BORD

PROCÉDURE ET EXERCICES DE RÉCUPÉRATION D'UN HOMME À LA MER

Le succès de la récupération d'un homme à la mer dépend de la bonne exécution à bord du navire, d'un ensemble d'actions coordonnées entre tous les marins. Dans une situation d'urgence, la panique, l'absence de préparation, la méconnaissance de l'usage du matériel font perdre du temps, entament les chances de survie de l'homme à la mer et sont une source potentielle de suraccident. L'improvisation n'est donc pas permise.

◆ RÉDIGER UNE PROCÉDURE

À la manière des rôles d'appel en cas d'incendie ou d'abandon¹, une procédure de récupération d'un homme à la mer doit être rédigée. Elle indique les instructions que chaque marin doit suivre en cas d'accident : placement, tâche à accomplir, matériel à mettre en place, informations à transmettre, etc. Idéalement, elle est affichée à plusieurs endroits du navire de façon à ce que chaque marin puisse en avoir connaissance.

EXEMPLE DE PROCÉDURE :

- Donner l'alerte en criant "un homme à la mer" et en précisant le bord
- Mettre la barre toute du bord de la chute afin d'écartier l'arrière de l'homme à la mer (si le navire est manœuvrant)
- Larguer sous le vent les dispositifs de flottaison et/ou localisation de l'homme à la mer
- Conserver un contact visuel permanent avec l'homme à la mer
- Enregistrer la position de la chute à la mer : bouton MOB de la VHF
- Alerter l'ensemble de l'équipage
- Prévenir les secours
- Manœuvrer le navire pour rallier l'homme à la mer
- Mettre en œuvre le matériel de récupération du bord

Cette procédure doit également prendre en compte la variabilité des situations potentielles d'accident. Les actions à mener ne sont pas les mêmes selon l'état de conscience de la victime, la manœuvrabilité du navire, l'état de la mer, l'obscurité, etc.

1 - obligatoires à bord de tous les navires de moins de 24 mètres sauf les navires aquacoles



Quel que soit son niveau de gravité, la chute à la mer est un accident du travail qui doit faire l'objet d'une déclaration à l'ENIM par le biais du "Rapport de blessure, maladie ou décès" (formulaire RPM 102). Une chute à la mer sans conséquences physiques immédiates, peut en effet provoquer des symptômes post-traumatiques dont les conséquences ne pourront être prises en charge en l'absence de déclaration préalable.

◆ RÉALISER DES EXERCICES PÉRIODIQUES

La procédure de récupération d'un homme à la mer s'accompagne d'exercices périodiques pour que les marins en maîtrisent tous les aspects. Sous la responsabilité du capitaine, les exercices ont pour but de connaître le rôle de chacun à bord en cas d'accident ainsi que les différentes actions à mener. Ils permettent également de s'assurer que les marins maîtrisent les différents dispositifs de récupération d'un homme à la mer disponibles à bord.

À l'issue de chaque exercice, un débriefing permettra de mettre en évidence les éventuels problèmes ou difficultés auxquels les marins du bord ont été confrontés : compréhension de l'exercice, communication entre marins, connaissance du matériel, etc. Les difficultés relevées, consignées par écrit, permettront la mise en place de futures améliorations, l'achat de matériels supplémentaires ou la modification de la procédure de récupération.



LES MATÉRIELS DE RÉCUPÉRATION DE L'HOMME À LA MER

La réglementation sur la sécurité des navires impose l'embarquement d'une drome de sauvetage dont les équipements, destinés à l'abandon du navire, peuvent aider à la récupération d'un homme à la mer.

Cependant, ils n'y sont pas toujours adaptés et peuvent montrer leurs limites pour une récupération efficace. Il est donc recommandé de s'équiper de matériels complémentaires.

1 MATÉRIELS DE SÉCURISATION

Radeaux de sauvetage individuels ou collectifs, à largage manuel ou automatique en complément de la drome de sauvetage

➤ OBJECTIF : offrir à une ou plusieurs victimes conscientes, un abri dans l'attente des secours

◆ La victime doit être consciente



2 DRONES D'ASSISTANCE & DE SAUVETAGE

Engins télécommandés aériens ou nautiques

➤ OBJECTIF : faciliter le repérage de l'homme à la mer, lui apporter une aide à la flottaison ou le ramener à proximité du navire d'assistance

◆ La victime doit être consciente



3 MATÉRIELS DE LIAISON

Lignes de jet combinées avec une bouée (rigide ou souple) / Lance-amarre

➤ OBJECTIF : établir et maintenir un lien entre le navire et une victime consciente et, le cas échéant, la remonter à bord

◆ La victime doit être consciente

4 MATÉRIELS DE REPÊCHAGE

Gaffe de récupération (mise en œuvre manuelle) / Cage de récupération (mise en œuvre avec auxiliaire de levage)

➤ OBJECTIF : saisir l'homme à la mer et le hisser à bord du navire

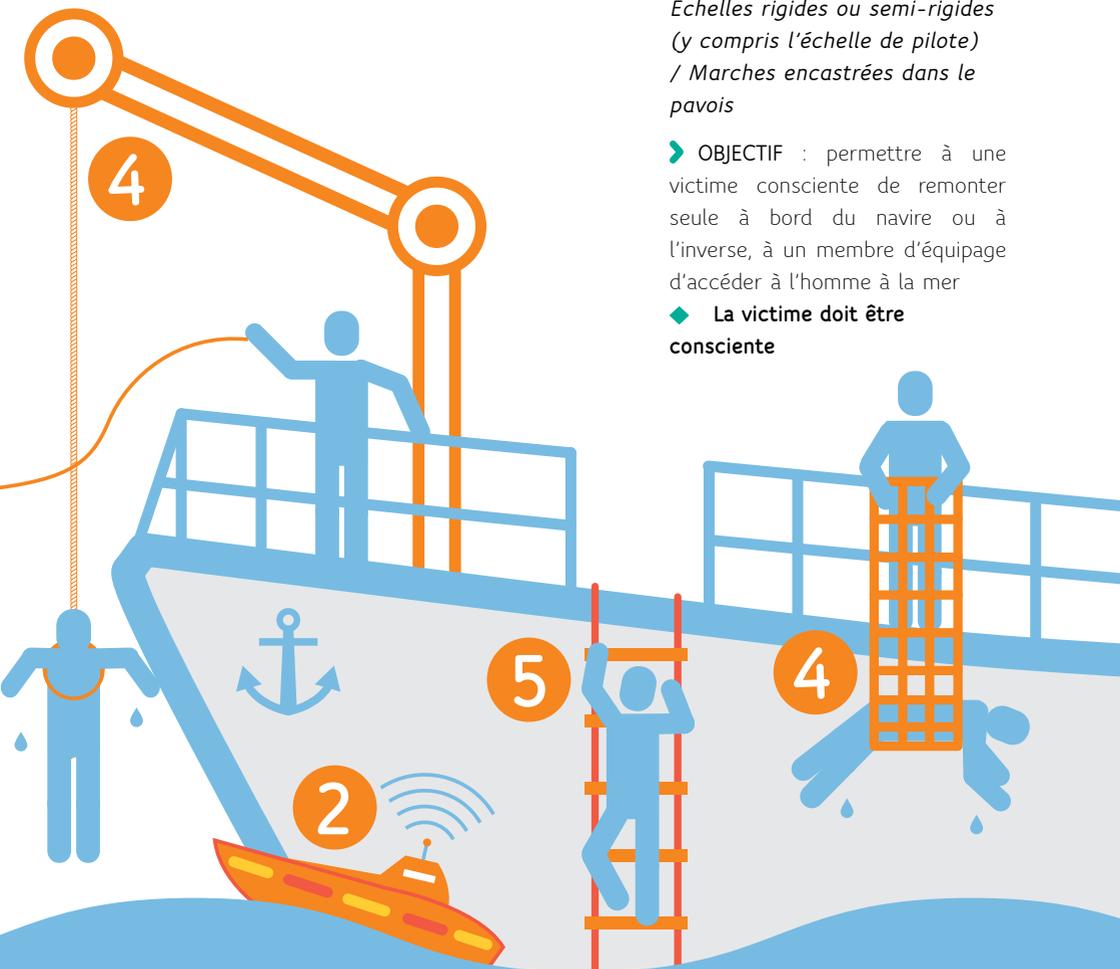
◆ La victime peut être consciente ou inconsciente

5 MATÉRIELS DE REMONTÉE À BORD

Échelles rigides ou semi-rigides (y compris l'échelle de pilote) / Marches encastrées dans le pavois

➤ OBJECTIF : permettre à une victime consciente de remonter seule à bord du navire ou à l'inverse, à un membre d'équipage d'accéder à l'homme à la mer

◆ La victime doit être consciente



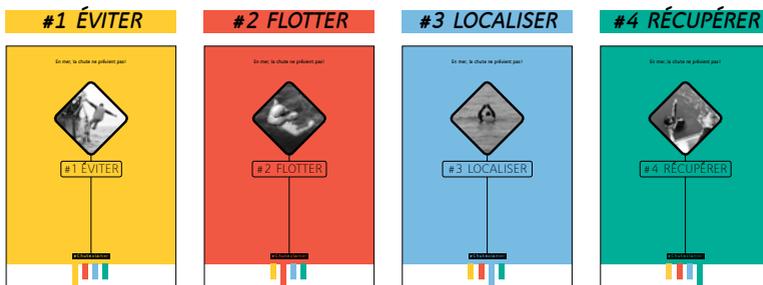
En mer, la chute ne prévient pas !

CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA CHUTE À LA MER
POUR LES MARINS PROFESSIONNELS

À l'initiative de l'ENIM et de l'IMP, la campagne nationale de prévention "En mer, la chute ne prévient pas !", présente une démarche de prévention en quatre étapes pour traiter efficacement le risque de chute à la mer et ses conséquences sur les navires professionnels.

- #1 ÉVITER** : c'est identifier les risques dans les situations de travail et mettre en place des mesures de prévention collective et individuelle pour éviter la chute à la mer.
- #2 FLOTTER** : si malgré tout la chute à la mer survient, la victime doit flotter en sécurité grâce à un équipement de protection individuelle contre le risque de noyade fiable et adapté.
- #3 LOCALISER** : l'homme à la mer doit pouvoir alerter et être localisé, de jour comme de nuit, quelques soient les conditions météorologiques.
- #4 RÉCUPÉRER** : pour garantir le sauvetage efficace d'un homme à la mer, une procédure doit être mise en place à bord et l'équipage doit réaliser périodiquement des exercices avec du matériel adapté.

LES QUATRE BROCHURES DE LA CAMPAGNE



RETROUVEZ LA CAMPAGNE
SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX
institutmaritimeprevention.fr
    #ChuteaLamer

enim
le régime social
des marins

imp
ANCRONS LA SÉCURITÉ AU CŒUR DU MÉTIER